

académie
Amiens

Méru, le mardi 11 octobre 2016

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

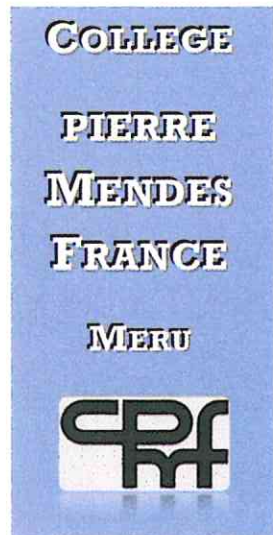
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : délégation de signature

En application de l'article R421-13 du code de l'Éducation, je soussignée Marie-Hélène PAULY, principale du collège Pierre Mendès France de Méru, délègue sa signature du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 à Madame Anne GRISVARD, adjoint au chef d'établissement, pour la signature des :

- Avertissements et des blâmes
- Informations et notes à l'attention des parents d'élèves, sans incidence financière
- Ordres de mission des professeurs et des personnels du secteur éducatif.
- Visa des autorisations d'absence du personnel enseignant, éducatif et de santé.
- Bordereaux d'envoi

M-H PAULY



Tél. 03 44 22 27 27
Fax 03 44 22 20 94

5, rue Pierre Mendès France
BP 104
60111 Méru

<http://mendes-france.clg.ac-amiens.fr>